



DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS EN PAYS DE LA LOIRE

CARDIOLOGUES

Situation 2018 et évolution

CHIFFRES-CLÉS



280 cardiologues
en Pays de la Loire

+ 1,7 %

par an depuis 2013
(+ 1,9 % parmi les libéraux)



16 % âgés de moins de 35 ans



21 % âgés de 60 ans et plus

7 médecins pour 100 000 hab.
(- 31 % par rapport à la France)



58 % diplômés dans la région

68 % exercent en libéral



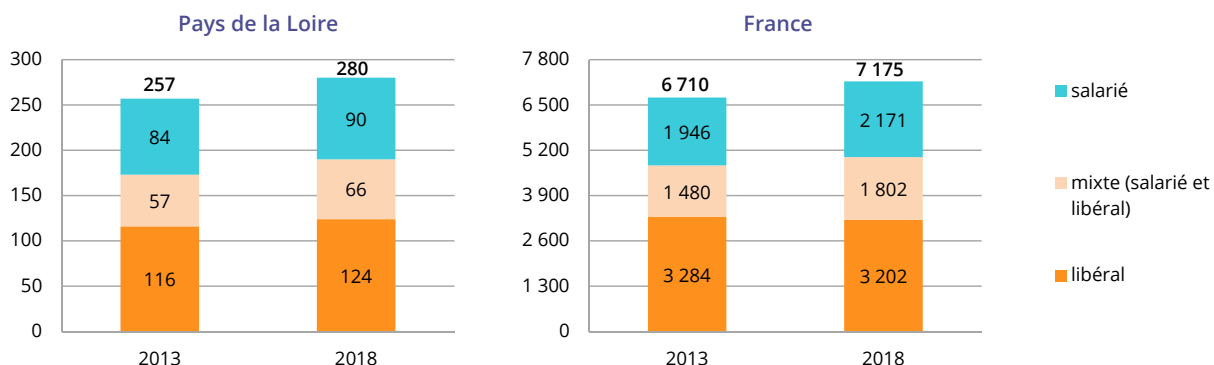
81 % des libéraux sont
en cabinet de groupe ou MSP

ENSEMBLE DES CARDIOLOGUES

► La région Pays de la Loire compte 280 médecins spécialistes en cardiologie au 1^{er} janvier 2018. Comme en France, un peu plus des deux tiers d'entre eux (68 %) exercent en libéral ou mixte (libéral et salarié). Parmi ces 280 praticiens, dix exercent comme remplaçants, soit un peu moins de 4 % (5 % en France).

► Depuis 2013, le nombre de cardiologues a progressé de + 1,7 % par an dans la région, un peu plus rapidement qu'en France (+ 1,3 %). La progression a été plus marquée pour l'exercice libéral ou mixte (+ 1,9 % par an) que pour l'exercice salarié (+ 1,4 %), à l'inverse de ce qui est observé pour la France (respectivement + 1,0 % et + 2,2 %).

Fig1 Évolution du nombre de cardiologues¹ selon leur mode d'exercice
Pays de la Loire, France (01/01/2013-2018)



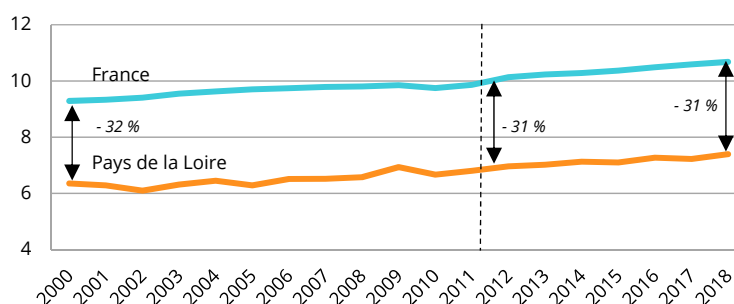
Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2013, 2018 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

Densité

► La densité de médecins spécialistes en cardiologie dans les Pays de la Loire est de 7,4 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de 31 % à la moyenne nationale (10,7 pour 100 000).

► Depuis le début des années 2000, cet écart est resté stable, en lien avec une progression identique de la densité de praticiens en région et en France.

Fig2 Évolution de la densité¹ de cardiologues²
Pays de la Loire, France (01/01/2000-2018)



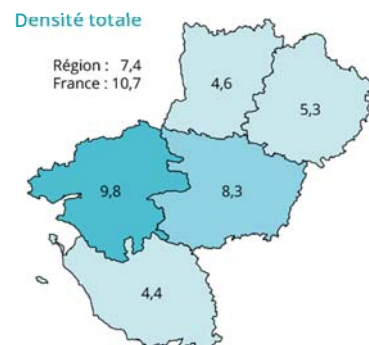
Sources : Drees / Asip-Santé, répertoires Adeli et RPPS ; Insee - Exploitation ORS Pays de la Loire 1. Pour 100 000 habitants. 2. Y compris médecins remplaçants.
----- Rupture de série : Adeli (2000-2011), RPPS (2012-2018).

Note de lecture : en 2000, la densité observée en Pays de la Loire est inférieure de 32 % à la moyenne nationale.

► Au sein de la région, la densité de cardiologues varie fortement selon les départements. La Vendée, la Mayenne, et la Sarthe présentent les densités les plus faibles (4,4 à 5,3 pour 100 000 habitants), nettement inférieures à celle observée au plan national (10,7). La Loire-Atlantique se caractérise avec la densité la plus élevée des départements ligériens (9,8), mais celle-ci reste toutefois inférieure à la moyenne nationale.

Fig3 Effectifs, densité¹ et évolution des cardiologues² par département
Pays de la Loire, France (01/01/2013-2018)

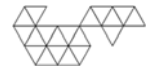
	Ensemble			dont libéraux ³	
	Effectifs	Densité ¹	TCAM ⁴ 2013-2018	Effectifs	Densité ¹
Loire-Atlantique	138	9,8	+ 3,4 %	96	6,8
Maine-et-Loire	68	8,3	+ 1,9 %	40	4,9
Mayenne	14	4,6	+ 3,1 %	10	3,3
Sarthe	30	5,3	- 1,3 %	22	3,9
Vendée	30	4,4	- 2,5 %	22	3,2
Pays de la Loire	280	7,4	+ 1,7 %	190	5,0
France	7 175	10,7	+ 1,3 %	5 004	7,4



Sources : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2013, 2018 ; Insee - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 habitants. 2. Y compris médecins remplaçants. 3. Y compris mixte.

4. Taux de croissance annuel moyen du nombre de médecins.



Pyramide des âges

► En 2018, 30 % des médecins spécialistes en cardiologie sont des femmes (22 % en 2013). Cette proportion atteint 44 % parmi les praticiens âgés de moins de 35 ans.

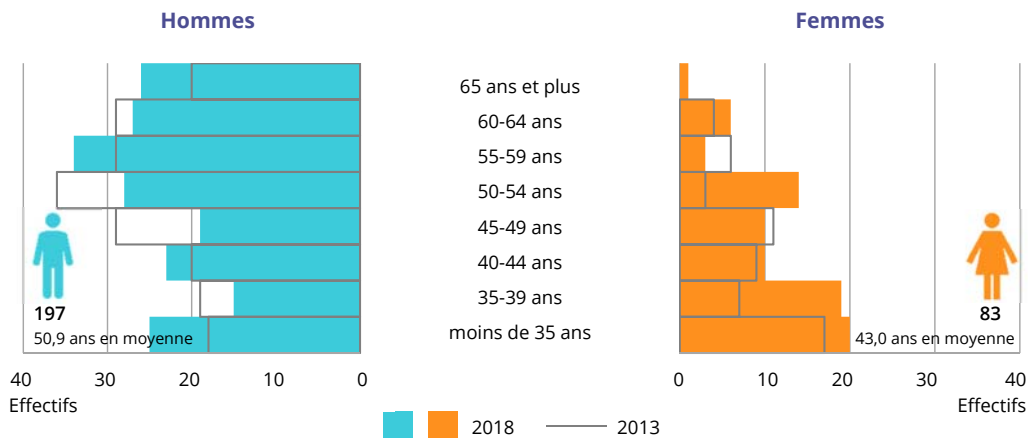
► L'âge moyen des cardiologues a légèrement diminué dans la région au cours des cinq dernières années (48,9 ans en 2013, 48,6 ans en 2018), alors qu'une augmentation est observée en France (respectivement 51,1 et 51,4 ans).

Le profil démographique de ces praticiens se transforme. Les médecins spécialistes en cardiologie âgés de moins de 35 ans sont 1,2 fois plus nombreux en 2018 qu'en 2013. Ils représentent 16 % des médecins en 2018 (13 % au plan national).

La proportion de médecins âgés de 60 ans et plus est identique en 2018 et 2013. 21 % des médecins ont plus de 60 ans en 2018 (31 % en France).

Fig4 Répartition des cardiologues¹ par tranche d'âge et par sexe

Pays de la Loire, France (01/01/2013-2018)

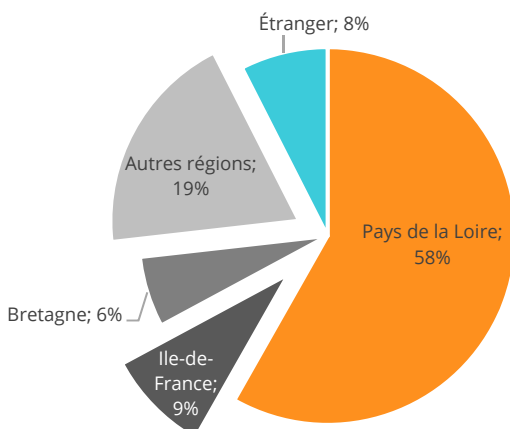


Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2018 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

Formation

Fig5 Répartition des cardiologues¹ selon la région d'obtention du diplôme

Pays de la Loire (01/01/2018)



► 58 % des médecins spécialistes en cardiologie exerçant en 2018 ont obtenu leur diplôme dans la région Pays de la Loire (36 % à Nantes, 22 % à Angers). 34 % l'ont obtenu dans une autre région française et 8 % à l'étranger (10 % au plan national).

► Parmi les médecins diplômés à l'étranger, un praticien sur quatre a obtenu son diplôme dans l'Union Européenne (un sur deux en France).

► 41 % des médecins diplômés à l'étranger sont de nationalité française (40 % au plan national).

Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2018 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

EXERCICE LIBÉRAL

Installation en cabinet de groupe et maison de santé pluriprofessionnelle

► Selon le RPPS, 81 % des cardiologues libéraux sont installés en groupe (cabinet de groupe ou maison de santé pluriprofessionnelle MSP) en 2018 (voir définition ci-dessous). Cette proportion est plus élevée qu'au plan national (63 %).

Cette proportion est plus importante que celle observée en moyenne parmi l'ensemble des spécialistes, hors généralistes (72 %).

Fig6 Proportion de médecins spécialistes libéraux¹ installés en groupe²

Pays de la Loire, France (01/01/2018)

	Pays de la Loire	France
Spécialistes en cardiologie	81 %	63 %
Ensemble des spécialistes (hors généralistes)	72 %	57 %

Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2018 - Exploitation ORS Pays de la Loire 1. Libéraux ou mixtes, hors médecins remplaçants. 2. Cabinet de groupe ou MSP.

Mode de conventionnement

► Selon les données de l'assurance maladie, fin 2016, 92 % des cardiologues libéraux exercent en secteur 1, c'est-à-dire qu'ils appliquent les tarifs conventionnels de l'assurance maladie (78 % en France).

8 % des praticiens sont en secteur 2 (honoraires libres), c'est-à-dire qu'ils sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires (22 % France).

Fig7 Répartition des cardiologues libéraux¹ selon leur mode de conventionnement

Pays de la Loire, France (31/12/2016)

	Pays de la Loire	France
Secteur 1 (tarif conventionné assurance maladie)	92 %	78 %
Secteur 2 (honoraires libres)	8 %	22 %
Secteur 3 (tarif non conventionné)	0 %	0 %
Total	100 %	100 %

Source : Snir (Amos) / Exploitation ORS Pays de la Loire 1. Hors médecins remplaçants.

Sources de données et définitions

. Le RPPS (répertoire partagé des professionnels de santé), géré par le Conseil national de l'Ordre des médecins, constitue depuis 2012 la source de référence en matière de démographie des médecins. Seul un faible nombre de médecins, n'ayant pas l'obligation de s'inscrire à l'Ordre, n'y sont pas répertoriés. Les médecins sont comptabilisés au lieu de leur département d'inscription au Conseil de l'Ordre. S'ils exercent sur plusieurs lieux, ils ne sont comptés qu'une seule fois.

Les données du RPPS analysées dans cette synthèse proviennent de fichiers d'extractions au 1er janvier de chaque année, régulièrement mis à disposition de l'ORS par la Drees.

Le champ retenu par la Drees, et donc par l'ORS, est celui des médecins actifs, c'est-à-dire en exercice et avec au moins une activité en cours en France. Il intègre les médecins remplaçants thésés, ainsi que les médecins qui cumulent emploi et retraite. En sont exclus les médecins temporairement sans activité. D'autres champs peuvent être choisis, ce qui explique les différences parfois constatées selon les auteurs.

. Les données du répertoire Adeli, géré par le ministère chargé de la santé, ont été utilisées pour les années antérieures à 2012.

. Les fichiers de l'assurance-maladie (Sniram-Amos) constituent une source complémentaire sur la démographie des médecins libéraux actifs au 31 décembre de chaque année. Contrairement au RPPS, ces données ne comptabilisent pas les médecins remplaçants, leur activité étant enregistrée au nom des médecins qu'ils remplacent. Cette source est la seule à apporter des informations sur le secteur conventionnel des médecins libéraux et, pour les médecins spécialisés en médecine générale, sur les effectifs de praticiens ayant un mode d'exercice particulier.

L'installation en groupe est définie dans le RPPS comme le partage de locaux et/ou de moyens entre plusieurs professionnels de santé libéraux. Elle peut prendre plusieurs formes juridiques (sociétés type SCM ou SCI, contrats d'associations...) et fait l'objet d'une déclaration au Conseil de l'Ordre des médecins.



SYNTHÈSES SUR LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE EN PAYS DE LA LOIRE

Accès direct : www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante/la-sante-observee/soins-prevention-et-accompagnement

Auteur : ORS Pays de la Loire

Financement : Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

Citation suggérée : ORS Pays de la Loire. (2019). Démographie des médecins en Pays de la Loire : cardiologues. Situation 2018 et évolution. *La santé observée*. #12. 4 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com • www.santepaysdelaloire.com/ors